

Biographies de 50 martyrs catholiques de France au sein de l'Allemagne nazie

Je rends hommage à l'immense travail du père Molette que je reprends. Grâce aux archives qu'il a rassemblées, je peux apporter un éclairage complémentaire. Je retiens pour aujourd'hui la densité de la rectitude de ces cinquante martyrs catholiques de France, face aux nazis, pendant la seconde guerre mondiale.

Ces martyrs catholiques français ont infirmé la science nazie de la loi gagnante du plus fort à leur profit. Les nazis voulaient éliminer toute singularité des vies humaines, soumettant au travail forcé des catégories de population décrétées inférieures au profit de leur « race » à eux. Leur perversité a poussé à la seconde guerre mondiale et à la victoire des alliés. Un décret nazi de décembre 1943 a ordonné leur arrestation et leur élimination dans les camps de concentration, tout comme le groupe de la prison de Gotha dont fit partie Marcel Callo, béatifié en 1987 par le pape Jean-Paul II.

Ils ont tous été arrêtés sur le territoire de l'Allemagne nazie à cause de leur soutien en matière de sacrements catholiques, d'entraide fraternelle et de réunions clandestines (messes et cercles de réflexion) aux Travailleurs forcés contraints de travailler pour les allemands dans des usines. Ils leur apportèrent les références religieuses que les nazis voulaient justement extirper à ces catégories de population pour les réduire à des « bêtes de travail ». Ces hommes venus de tous les horizons ont vécu le martyre chrétien. Chacun d'eux a accompli une trajectoire singulière dans sa vocation vers Dieu. Cette absolue singularité d'une vocation humaine qui répond à l'appel de Dieu ressort de chacune de leurs biographies. Ensemble, ils ont partagé une communion de partage d'un Christ universel, alors même qu'ils ne se connaissaient pas. Celle-ci apparaît dans les activités qu'ils ont déployées avant de rencontrer la volonté des nazis de les éliminer, à la suite du décret du 3/12/43. Cette vocation universelle s'adresse à tout homme, sans prédétermination possible. René Le Tonquèze, un autre survivant du groupe de Gotha, a ainsi pu écrire dans une lettre qu'il m'avait adressée en 1988 (cf. mon ouvrage, p. 135) : « **A Gotha, nous avons tous suivi un cheminement vers un Christ universel** ». Toute sa vie, Fernand Morin, mon père, s'en est tenu au témoignage, renvoyant ainsi chacun à sa conscience. En privé, il raconta maintes fois avoir dépassé, pendant une marche de la mort, une immense croix dressée en rase campagne. Elle était formée, en plein jour, d'ampoules électriques allumées. C'était impossible vu les multiples coupures de courant entre le front russe et américain. Aucun des camarades de la colonne ne l'a vue. Elle a disparu au loin. Je crois qu'elle représentait la Passion que chacune de ces personnes vivait en lien avec le Christ ; ou la Croix Glorieuse. Jamais il n'osa en témoigner en public (cf. mon ouvrage « *Témoin du témoin* », éd. Publibook, 2009, préface de Mgr. Molette, p. 59-60).

Quant à moi, je me suis appuyée sur la notion de « *l'impardonnable* » dégagée par Paul Ricoeur, à propos de la limite au pardon quand la destruction de l'humanité est engagée en tant que telle ; d'où la catégorie définie comme « *génocide* » en droit pénal, et son imprescriptibilité. Cela pour la raison. Sur le plan de la foi, je ne puis que m'en remettre à la Parole du Christ sur la croix : « **Père, pardonne-leur** », parce que je ne peux pas pardonner.

Dominique Morin



Joël Anglès d'Auriac (1922-1944)

Joël est né le 25 février 1922 à Toulon. En juin 1940, il s'embarque pour l'Angleterre puis le Maroc, mais rentre en France en décembre pour se préparer à une carrière d'officier à Saint-Cyr de 1941 à 1942. Scout-routier, il s'engage à fond dans ce mouvement catholique pour la jeunesse. Au bout de sa troisième convocation, ayant bénéficié d'un sursis en tant qu'étudiant, il part requis pour l'Allemagne le 12 juillet 1943. Il n'a pas trouvé la possibilité de prendre le maquis.

En Allemagne, il est affecté à l'usine Wilhelm Schmidding Werke, à Teschen-sur Elbe, une usine d'armement nouvellement construite, ce qui augmente sa révolte puisque son propre frère est officier français au Maroc.

Les activités interdites qu'il partage d'abord avec d'autres jocistes, de la jeunesse ouvrière chrétienne, ne lui suffisent pas. L'ambiance infernale de dégradation du potentiel humain des Etats occupés dans lequel il est plongé exacerbe sa résolution de tenir. En novembre 1943, il fonde un groupe scout « la patrouille Notre-Dame de l'Espérance », au service de la communauté des Français déportés en Allemagne, avec d'autres scouts découverts là-bas. Ils organisent des visites aux malades, projettent de créer une Amicale de loisirs.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté 10 mars 1944 à l'usine par la Gestapo, dénoncé par du personnel de l'usine à la solde des nazis. Incarcéré à Aussig, il est envoyé le 12 mai 1944 à la prison de Leitmeritz. Son acte d'accusation est dressé le 6 septembre : *L'inculpé aurait dû comprendre qu'il participait à une grande entreprise qui concernait le monde entier, qu'il ne participait pas seulement à une usine de guerre allemande, mais à la construction d'un monde nouveau. De sa part, c'est donc contraire à la conscience.*

Le 6 décembre 1944, **Joël Anglès d'Auriac** est décapité à la prison de Dresde.



Jean Batiffol (1907-1945)

Jean Batiffol est né le 10 avril 1907 à Paris d'une famille s'illustrant par un père administrateur de l'Arsenal, un oncle évêque, un frère professeur de droit, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. Lui-même est licencié de droit et agrégé d'histoire en 1933. Le 16 avril 1938, il devient prêtre en l'église Saint-Joseph des Carmes à Paris. Il est professeur d'histoire au lycée français de Coblenz. En parallèle, il participe avec son frère Henri à des activités de service : Equipes sociales de Reuilly, Conférences St Vincent de Paul de St Gervais. En septembre 1939, il est sous-lieutenant au 26^{ème} Régiment d'artillerie. Le 22 juin 1940, il est fait prisonnier dans les Vosges.

En Allemagne, il est prisonnier à l'oflag VI en Westphalie ; puis en octobre 1940 à l'oflag XVIII A (Carinthie) : *« j'ai quitté l'oflag en juillet 1943, pour devenir aumônier des hôpitaux de Graz en Autriche... Nous étions encore 16 prêtres sur 900 officiers, alors que 20 000 hommes du stalag étaient terriblement dépourvus de secours. C'est cette considération qui m'a décidé à accepter l'occasion-unique-et qui ne s'offrait qu'à moi, de partir ».*

Les activités interdites qu'il étend rapidement sont liées à son rayonnement dans les kommandos environnants. Le 7 novembre 1943, il assume l'aumônerie générale de tout le stalag VIII A. Le docteur Richard, médecin au stalag XVIII A et compagnon de l'abbé Batiffol, témoigne ultérieurement : *« En Français et en prêtre conscient de ses devoirs, il avait, en collaboration avec le médecin-chef du stalag XVIII A, commencé à regrouper d'une manière morale et matérielle les prisonniers français du stalag. Ils avaient décidé d'étendre cette action au milieu « Travailleurs civils » de Carinthie. C'est au cours de cette activité à laquelle j'avais eu ma petite part, que nous fûmes mis successivement en état d'arrestation... ».*

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est transporté de l'hôpital de Graz, blessé par un bombardement américain, jusqu'à la prison de Graz pour être interrogé par la Gestapo. Le représentant des Travailleurs civils français a dénoncé à la Gestapo son activité d'aumônier clandestin auprès des Travailleurs français.

Il est envoyé le 19 février 1945 à Mauthausen (n°132 648). Il continue l'action du père Riquet au Revier comme aumônier clandestin, après le départ du père Riquet à Dachau. Il échappe avec d'autres français aux ultimes séances de gazage qui faisaient périr 500 à 600 malades par jour.

Jean Batiffol décède le 8 mai 1945, 3 jours après l'arrivée des américains.

Le gouvernement belge lui a décerné la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold. La Croix Rouge suisse lui a décerné la médaille de la *« Reconnaissance pour aide fraternelle aux prisonniers...pour son dévouement envers tous ses compagnons de souffrance, étrangers, Belges, Hollandais, Russes, comme Français ».*



Robert Beauvais (1922-1945)

Robert Beauvais est né le 5 octobre 1922 à Paris. Il fait des études secondaires et se prépare à entrer au service des Douanes. Dès l'âge de 14 ans, il est scout dans le district de Paris-Ouest. Le 5 mars 1943, il est requis pour le Service du Travail Obligatoire, créé par la loi de Vichy de février 1943 pour envoyer de la main-d'œuvre en Allemagne.

En Allemagne, il est affecté à Berlin à la gare de Tempelhof.

Les activités interdites qu'il mène sont simplement reliées à sa conviction profonde d'être un chrétien convaincu, militant de base du scoutisme. A ce titre, il est continue d'être affilié au scoutisme, participe activement à l'action catholique clandestine organisée à Berlin. Vu que les français sont très nombreux à Berlin, les mouchards s'infiltrent dans l'organisation. En même temps, des tractations avec l'Aumônerie des prisonniers de guerre laissent penser en vain qu'il serait possible d'arriver à une aumônerie officielle auprès des Travailleurs forcés français basée à Berlin. La répression à Berlin en sera d'autant plus forte.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 9 août 1944, après avoir donné des photos de groupe à Georges Gandon en avril, arrêté lui aussi. Il est ainsi suspecté *d'affiliation à un mouvement secret de résistance*, qu'est le scoutisme. Il est interrogé et emprisonné à la prison de Gross-Hamburger-Strasse, avec Lucien Croci et Marcel Touquet. Ils y retrouvent l'abbé Giraudet.

Il est déporté au camp d'Oranienburg-Sachsenhausen, puis transféré au camp de Neuengamme (n°57918).

Robert Beauvais décède le 10 janvier 1945, atteint de grippe et de pneumonie.



Jean Bernier (1920-1945)

Jean Bernier est né le 24 juin 1920 à Hairoville(Meuse). Il est cultivateur. Le 12 septembre 1938, il s'engage au 6^{ème} régiment de tirailleurs marocains à Verdun. Il poursuit la guerre jusqu'en Belgique. Il est fait prisonnier en Normandie.

En Allemagne, il est prisonnier au Stalag VI G. Il travaille sur les chemins de fer puis est infirmier. Dès son arrivée, il aide un scout à animer un groupe catholique, avec théâtre, orchestre, chorale à la messe dominicale. Ils obtiennent l'arrivée d'un aumônier, un prêtre-prisonnier, le père Harignordoquy.

Les activités interdites qu'il déploie vont de pair avec sa possibilité de déplacement entre son kommando et les kommandos voisins. Devenu scout en 1943, il double sa fonction d'infirmier d'un apostolat actif. Il porte même des hosties quand le père Harignordoquy n e peut plus sortir du camp. Il a réussi à faire passer une nombreuse correspondance clandestine en France grâce à René Ponsin, travailleur civil qui signait à sa place et envoyait le courrier.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 6 août 1944, emmené à la prison de Cologne, puis de Brauweiler. Le motif d'accusation consiste en ceci : « *constitution d'association interdite en Allemagne et atteinte à la sûreté de l'état* » (attestation officielle de Me René Peyre, prisonnier au même stalag et déporté politique à Buchenwald).

Il est déporté le 17 septembre 1944 à Buchenwald (n°81900) ; transféré à Langensalza ; participe à un « convoi de la mort » vers Dachau, où il est libéré par l'armée américaine.

Jean Bernier décède le 16 juin 1945 à l'hôpital d'Emmendingen.



René Boitier (1917-1945)

René Boitier est né le 8 mars 1917 à Faremoutiers (Seine-et-Marne). Vers 1933, il est commis-boucher à Paris. Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier en juin 1940. Lors d'une permission, il se marie le 25 mars 1940.

En Allemagne, il est prisonnier à Cologne au Stalag VI F. Il travaille un mois à l'usine de chaussures Adolf Floëring puis à divers chantiers hors de la ville.

Les activités interdites qui vont l'amener à son arrestation sont relatées dans les lettres qu'il adresse à sa femme : il découvre le scoutisme comme raison de vivre pour « *tenir* », « *ne pas se laisser aller au cafard* ». En mai 1942, il fait la connaissance de Maurice Rondeau au kommando de Hardthöhe. Il devient scout au kommando 624 du Stalag VI G, avec Raymond Louveau. Selon les camps, cet essor du scoutisme dans les Stalags est clandestin, ou quasi-officiel, mais jamais déclaré comme activité. Il reste une photo de la cérémonie organisée autour de son engagement scout, accompagné de l'abbé Harignodoquy et Jean Bernier, publiée après la guerre dans un livre (« *la captivité* », histoire des prisonniers de guerre français, 1939-1945, Yves Durant). Dans le cadre de ce scoutisme, René Boitier agit auprès de ses camarades : théâtre, fêtes, cercles d'études catholiques, organisation de messes ... l'influence de ces prisonniers scouts s'étend au-delà des Stalags.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 8 août 1945 au kommando de Cologne-Overath par la Stadtpolizei de Cologne. Il est interrogé et emprisonné à la prison de Brauweiler.

Il est déporté le 17 septembre 1944, avec les militants catholiques de la région de Cologne, à Buchenwald (n°81809) ; transféré le 17 novembre au kommando de Rothenburg ; puis dans un « train de la mort » vers Dachau.

René Boitier décède le 1^{er} mai 1945 en arrivant à Dachau, alors que les détenus de Dachau viennent d'être libérés par l'armée américaine le 29 avril 1945.



Maurice Bouchard (1916-1945)

Maurice Bouchard est né le 7 mars 1916 à Nantes. Le 6 novembre 1936, il est engagé volontaire sous le prénom de Philippe dans le 27^{ème} régiment d'infanterie en tant que sergent-chef. Il est fait prisonnier à Desvres (en Artois) le 23 mai 1940.



Raymond Louveaux (1913-1945)

Raymond Louveaux est né le 12 avril 1913 à Aubervilliers (banlieue parisienne). Il est boucher et chef scout. Il se marie le 23 novembre 1936. Une fille naît de cette union. Le 2 septembre 1939, il rejoint le 89^{ème} régiment d'infanterie à Sens. Blessé le 5 juin 1940, il est fait prisonnier le 11 juin 1940.

En Allemagne, ils sont tous les deux prisonniers au Stalag VI G à Bonn-Cologne. Maurice Bouchard est secrétaire –trésorier de l'œuvre d'Assistance des prisonniers de guerre. En juillet 1943, il avait déjà expédié environ deux millions de francs en France.

Les activités interdites sont liées au scoutisme. **Raymond Louveaux** met sur pied une organisation scout avec d'anciens scouts et en forme de nouveaux, avec J. Préhu, R. Boitier, R. Défossez...**Maurice Bouchard** entre dans le scoutisme en lien avec un groupe de scouts de Cologne.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, ils sont arrêtés le 22 août 1944 au kommando de Hardthöle du Stalag VI G par la Staatspolizei de Cologne, alors qu'ils sont prisonniers de guerre. Les interrogatoires à la prison de Brauweiler montrent que la Gestapo est furieuse que le scoutisme ait été favorisé par l'autorité militaire. L'action catholique clandestine est jugée propagande anti-nazie. Le P. Eloi Leclerc, franciscain rescapé de Buchenwald et du « train de la mort » vers Dachau explique : *Nos réunions et nos rencontres n'avaient d'autre objectif que d'aider nos frères du STO à rester chrétiens...Et c'est uniquement sur ces réunions et rencontres qu'ont porté, à ma connaissance, les interrogatoires de la Gestapo.*

Ils sont déportés le 17 septembre 1944 à Buchenwald, **Maurice Bouchard**, n°81902 ; **Raymond Louveaux**, n° 81808 ; transférés au kommando de Langensalza le 12 novembre.

Maurice Bouchard et **Raymond Louveaux** décèdent tous deux en avril 1945, fusillés lors d'un « convoi de la mort » vers Dachau, par suite d'une révolte dans le wagon.



André Boucher (1920-1945), fr. Xavier en religion, franciscain

André Boucher est né le 3 août 1920 à Cheniménil (Vosges). En 1940, il entre chez les franciscains.



Gérard Cendrier (1920-1945), fr. Gérard Martin en religion, franciscain

Gérard Cendrier est né le 16 juin 1920 à Paris, 6^{ème}. D'abord scout, il entre chez les franciscains en 1940.



Paul Le Ber (1920-1945), fr. Roger en religion, franciscain

Paul Le Ber est né le 1^{er} avril 1920 à Landivisiau (Finistère). En 1939, il entre chez les franciscains.



Joseph Paraire (1919-1945), fr. Louis en religion, franciscain

Joseph Paraire est né le 2 décembre 1919 à Vincennes. En 1938, il entre chez les franciscains.

Ils sont requis pour le Service du Travail Obligatoire, loi de Vichy destinée à envoyer tous les jeunes nés en 20-22 fournir de la main-d'œuvre à l'Allemagne.

En Allemagne où ils arrivent en 1943, ils sont affectés à la Reichsbahn de Cologne. Ils sont douze étudiants franciscains, formant une chorale « *les alouettes de France* », qui chante aux fêtes de l'Amicale ou aux enterrements.

Les activités interdites qu'ils mettent en place relèvent de l'entraide, visites aux malades, contacts multiples. Gérard Cendrier est le responsable de leur groupe d'action catholique.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, ils sont dénoncés, arrêtés à 12 le 13 juillet, interrogés de façon sadique à la prison de Brauweiler à cause de leurs activités apostoliques et de l'entraide qu'ils apportent aux Travailleurs forcés.

Ils sont déportés à Buchenwald : **Gérard Cendrier** n°81770 ; **Paul Le Ber** n°81747 ; **Joseph Paraire** n°81758 ; **André Boucher** n°8174 ; et transférés dans divers kommandos.

André Boucher :

Il chercha à adapter sa vie de religieux à sa vie de Travailleur forcé. Il réussit même à garder son missel jusqu'au kommando de Langenstein. « *Fréquemment, l'un ou l'autre demandait : « Xavier, passe ton missel ! ». Mais le précieux volume était déjà dans d'autres mains. Il y avait toujours quelqu'un avide de s'y plonger. C'était la grande lecture des frères* » (témoignage de l'abbé Héry, rescapé).

André Boucher décède de pneumonie le 15 mars 1945 à l'infirmerie du kommando de Halberstadt-Zwieberge.

Gérard Cendrier :

Sous l'impulsion du frère Gérard Martin, les moindres hôpitaux de Cologne et des environs sont découverts. Les français qui s'y trouvent sont signalés, visités, pourvus de livres, de cigarettes et de friandises. Il visite toutes les semaines les 30 hôpitaux de la ville, en plus de 8 heures à la gare de Cologne, de jour comme de nuit.

G. Cendrier décède le 24 janvier 1945 à la sortie de l'infirmerie de Langenstein, où il n'avait pas été admis.

Paul Le Ber :

Il réussit à écrire le 22 février 1945, depuis le kommando de Langenstein, un des très rares billets sortis d'un camp de concentration. Il est adressé à un prisonnier de guerre qui tentait de leur donner à manger, alors qu'ils mouraient de faim, ce camp étant devenu un camp d'extermination : « *...Union, grande union de prières et de souffrances* ».

Paul Le Ber décède le 12 avril 1945, abattu sur la route, où il était en queue de colonne.

Joseph Paraire :

(A Cologne), « *Il était le « Bon Louis », toujours pénétré de l'idée de communauté Il voulait notre équipe fraternelle, chaleureuse. Et il agissait. Toujours à la baraque comme 'permanent', il créait l'atmosphère sympathique* » (témoignage P. Daniel Verbracken)....Dans le « train de la mort », il mourut le dernier, de faim et d'épuisement, comme Français, entouré de ses frères. Il avait été le premier atteint de la dysenterie. Le corps de Louis fut transporté dans le wagon des mors sous les coups de Schlague des sentinelles.

Joseph Paraire décède le 26 avril 1945, dans un wagon d'un « train de la mort », près de Pocking (Bavière). Ces restes ont été transférés et inhumés à Vincennes.



Marcel Carrier (1922-1945)

Marcel Carrier est né le 29 avril 1922, à Paris. Très vite il devient jociste, membre de la Jeunesse Ouvrière chrétienne, puis fédéral jociste. Le 3 août 1940, il se marie. Trois filles naîtront de cette union. Il est requis pour le STO quelques jours seulement après la naissance de la troisième.

Début août 1943, il part comme requis en Allemagne par crainte de représailles sur sa famille. Il est affecté à Weimar. Il devient alors responsable de l'Action catholique clandestine de Weimar. Dès le 15 août, il participe à une réunion clandestine de militants de la région ; nouvelle réunion les 4-5 septembre à Erfurt avec les responsables régionaux pour s'organiser plus activement. Des prêtres prisonniers « transformés » en Travailleurs civils se joignent à eux pour les assister dans les sacrements, auxquels s'ajoutent des prêtres clandestins. Ses relations épistolaires se multiplient et sont codées. Marcel Carrier écrit « sport » pour action catholique, par exemple. Il constitue une bibliothèque, alors que l'envoi de livres de France est interdit. Il se déplace souvent, presque tous les dimanches, pour des réunions et pour maintenir des contacts. Avec Jean Tinturier, ils sont les principaux animateurs de la « Fédération Thuringe ».

Il est arrêté le 17 avril à Weimar. Dans les locaux de la Gestapo à Gotha, il est interrogé par un spécialiste des questions religieuses. Il rejoint à la prison de Gotha onze compagnons arrêtés pour la même cause.

Il signe le 25 septembre sa condamnation : « *par son action catholique auprès de ses camarades français, pendant son service du Travail obligatoire, a été un danger pour l'Etat et le peuple allemand* ».

Le 12/10/44, il est conduit au camp de Flossenbürg, reçoit le n°28 905. Le témoignage de survivants nous permet de savoir que **Marcel Carrier** est mort le 6 mai 1945 à Neustadt-sur-Tachau, sur la route d'évacuation du camp de Flossenbürg.



Raymond Cayre (1915-1944)

Raymond Cayre est né le 23 décembre 1915 à Puylaurens (Tarn). Il est ordonné prêtre pendant la guerre le 28 janvier 1940 à l'occasion d'une permission. De 1935 à 1938, il a effectué son service militaire comme sergent motocycliste, sous-officier attaché au P.C du colonel. Il repart au front après sa permission pour devenir prêtre. En juin 1940, il est fait prisonnier.

En Allemagne, il est prisonnier au Stalag VI G à Bonn. Il assure l'aumônerie de 9 kommandos.

Les activités interdites qu'il a poursuivies ont consisté à être en relation avec l'équipe de « Cologne Rhénanie » d'action catholique clandestine à Cologne.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 7 août 1944 à Cologne par la Gestapo. Il est interrogé à cause d'un billet tombé dans les mains de la Gestapo : « *En cas d'arrestation des prêtres français de Cologne,...avertir qu'ils pourront se confesser à l'abbé Cayré, aumônier du kommando 386* », et accusé de noyautage. Il est toujours resté prêtre-prisonnier, et aurait dû être protégé par la Convention de Genève. Il est emprisonné à la prison de Brauweiler.

Il est déporté le 17 septembre 1944 à Buchenwald (n°81842), où il est atteint de typhus.

Raymond Cayre décède le 22 octobre 1944. Il était tombé dans la fosse, vêtu et couvert d'excréments. Les kapos l'ont arrosé d'un jet d'eau froide. Il est mort transi par zéro degré. Il fut décoré à titre posthume de la croix de guerre avec étoile de vermeil en 1948.



Antoine Charmet (1906-1945)

Antoine Charmet est né le 26 décembre 1906 à Saint-Martin-la-Plaine (Loire). Il est ordonné prêtre le 29 juin 1932. Il est licencié ès lettres et professeur au petit séminaire de Montbrison (Loire). Il effectue son service militaire de 1927 à 1929 en Algérie. Mobilisé le 4 septembre 1939 comme sergent au 238^{ème} régiment d'Infanterie, il devient sergent-chef, combat en Alsace. Il est fait prisonnier le 21 juin 1940.

En Allemagne, il est prisonnier au stalag VI G à Hardthöhe, banlieue de Cologne. A partir de mars 1941, il est envoyé comme infirmier-aumônier au kommando 221 à Cologne. Suites aux nombreux bombardements sur Cologne, il est déplacé jusqu'au kommando 230, qui à la fin est disloqué à partir d'avril 1944. Il a refusé d'être rapatrié comme faisant partie du service de santé, suite aux démarches de sa famille, pour continuer son ministère et son office d'infirmier dans son kommando.

Les activités interdites qui l'ont conduit à être arrêté sont attribuées à son action de prêtre auprès des prisonniers qui rayonnait jusque sur les jeunes du STO. « *Ses galons militaires de sous-officier lui servaient pour des réclamations auprès des autorités du moment lorsque le besoin se faisait sentir pour son apostolat ; en particulier demande de local pour célébrer la messe ou pour réunion de quelques groupes de catholiques. On lui permit, après un certain temps, une cave (abri pour les alertes)* » (p. Godefroy Enguehard).

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 8 août 1944 par la Staatspolizei de Cologne. Il est interrogé et emprisonné à la prison de Brauweiler.

Il est déporté à Buchenwald (n°81814). Vu son état, ses camarades tentèrent des démarches pour le faire monter au « grand camp », avec dispense d'appel et de travail. « *Malheureusement, ces démarches n'aboutirent pas, et pour cause : son changement de block dépendait de communistes français et allemands qui, apprenant que Charmet était prêtre, déclarèrent le changement impossible* » (témoignage du fr. Patrick Robert, franciscain, rescapé de Buchenwald).

Antoine Charmet est décédé le 2 avril 1945 au Revier du petit camp. Son corps fut porté au four crématoire.

Cette déportation de prisonniers de guerre contrevenait aux termes de la Convention de Genève. Elle fut citée contre l'accusé Göring au Tribunal de Nuremberg par le procureur général adjoint français Charles Dubost le 31 janvier 1946. Il était de plus reconnu comme sanitaire, ce qui contrevient encore plus aux lois de la guerre.

En 1950 lui fut attribué à titre posthume la Médaille militaire et la Croix de Guerre 1939-1945, avec étoile de vermeil, reconnaissant comme cause de déportation : « *Pendant sa captivité, a fait officieusement fonction d'aumônier auprès de ses camarades dont il remontait le moral magnifiquement. C'est ce zèle qui l'a amené à être transféré, par mesures de représailles, à Buchenwald, où il est décédé des suites de mauvais traitements en mars 1945* ».



Jean Chavet (1922-1945)

Jean Chavet est né 10 août 1922 à Saint-Etienne (Loire). C'est un étudiant brillant. A 20 ans, il est classé 1^{er} de sa promotion à l'École de Chimie industrielle de Lyon, envisage un doctorat après avoir reçu le prix Victor Grignard pour sa licence es-sciences passée en même temps. Atteint par l'âge requis pour partir au STO, son père lui conseille de se porter « volontaire pour bénéficier du choix de l'emploi en Allemagne ». Mais il était aussi très engagé dans la paroisse en tant que jéciste, de la Jeunesse étudiante chrétienne. A la fin de l'année universitaire, il part le 6 juin 1943.

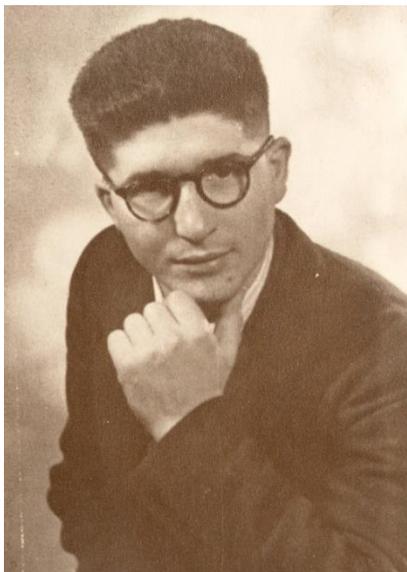
En Allemagne, il est affecté à Halle comme chercheur dans un laboratoire de chimie, à l'usine Buna-Werke à Schkopau sur Mersburg, une fabrique de caoutchouc synthétique. Il occupe la chambre 22 avec d'autres ingénieurs chimistes. Ils auraient pu rester séparés des autres STO, prenant une place de caste supérieure, place favorisée par l'idéologie nazie.

Les activités interdites qu'il met en œuvre, aussitôt sorti de l'usine, tiennent à sa solidarité avec les autres Travailleurs français du camp. Il est sollicité pour les aider dans leurs démarches car il connaît parfaitement l'allemand. Ce groupe catholique de la « baraque des chimistes », avec comme aumônier Pascal Vergez, va se donner au service des 1200 STO du camp, regroupant d'anciens jécistes, jocistes et scouts. Il devient vice-président, puis président, de l'Amicale des Travailleurs français, qui organise des loisirs et un service d'entraide auprès des plus défavorisés. Son camarade Guy Barbier de Courteix témoigne comment au travail : *« il ne remettait à son Docteur que les résultats succincts et qu'il gardait le secret de sa découverte. Cela lui demandait un travail beaucoup plus grand, mais il préférait s'y astreindre...là où Jean eut du mérite, c'est de ne pas se laisser entraîner par sa science...le sentiment naturel voudrait que l'on cherchât à faire des progrès, mais le sentiment patriotique demandait au contraire que l'on gardât une certaine réserve ».*

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 2 novembre 1944 à l'usine, 3^{ème} après l'aumônier et le délégué, qu'il a été amené à remplacer. Il est interrogé à la prison de Halle, où il est torturé comme les autres pour dénoncer ses camarades. Il contracte à la prison la fièvre Typhoïde en février 1945.

Il est envoyé le 2 mars 1945 au camp de concentration de Mauthausen (n°135090). Le 23 avril, il est déposé vivant près du four crématoire. Il dit à un de ses camarades venu le trouver, songeant au pèlerinage à Lourdes projeté pour le retour : ... *« Si je ne puis aller à Lourdes sur terre, j'irai à Lourdes dans le ciel. Je me suis trop fatigué à la Buna pour les camarades. Je vais aller me reposer ».*

Jean Chavet décède le 24 avril 1945, jeté dans le four crématoire, mort ou encore vivant ?



Lucien Croci (1919-1945)

Lucien Croci est né le 15 novembre 1919 à Aubervilliers, en banlieue parisienne. Il devient imprimeur à l'issue de son apprentissage. Scout dès 1929, il lance la Jeunesse Ouvrière Chrétienne à Vincennes en 1936, puis devient dirigeant régional jociste de Paris en 1942. Il effectue son service militaire en 1940. Du 1^{er} août 1940 à janvier 1941, il est appelé aux Chantiers de la Jeunesse. Juin 1943, il est requis pour le Service du Travail Obligatoire, à cause de la loi de Vichy qui oblige les jeunes nés en 20-22 à fournir de la main-d'œuvre à l'Allemagne.

En Allemagne, il arrive le 30 juin 1943 et est affecté à Berlin à la firme F.M. Schultze.

Ses activités interdites de type action catholique le mettent très vite en danger, à cause de la situation de Berlin, où des pressions policières et des infiltrations de mouchards s'exercent particulièrement. Il est responsable de l'action catholique pour Berlin-Sud-Ouest.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté à l'usine le 26 août 1944 par la Gestapo pour « activité catholique non politique » (d'après une fiche officielle établie après la guerre). Pendant les interrogatoires, il se déclare solidaire de ses camarades arrêtés en même temps que lui pour les mêmes raisons. Ils sont incarcérés à la prison de Gross-Hamburger-Strasse.

Il est déporté le 24 septembre 1944 au camp de concentration de Oranienburg-Sachsenhausen (n°104461) ; puis transféré à Ravensbrück (n°10996). Il est embarqué dans un convoi d'invalides à destination inconnue et de non-retour.

Lucien Croci décède le 27 mars 1945 dans un kommando de Ravensbrück, sur l'île de Barth.



Alfredo Dall'Oglio (1921-1944)

Alfredo Dall'Oglio est né le 6 juillet 1921 à Borgo Valsugana (Trentin, Italie). Son père émigre en France par manque de travail. La famille s'installe à Romainville, le père ayant trouvé un emploi de menuisier. A. Dall'Oglio est naturalisé français le 6 octobre 1938. Il devient aide-préparateur dans une pharmacie à Levallois-Perret. Il comprend le nazisme grâce à un médecin juif réfugié rencontré là-bas. Dans le même temps, il entre à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, dont il devient le dirigeant fédéral jociste de Paris-Est en 1940. Il est convoqué pour partir au Service du Travail Obligatoire le 3 mars 1943, à la suite de la loi de Vichy qui prévoit d'envoyer tous les jeunes nés en 20-22 travailler en Allemagne.

En Allemagne, il est employé comme manœuvre dans l'usine de fabrication de peintures et de laques Warnecke and Böhm, à Berlin-Weissensee.

Les activités interdites auquel il participe sont de son ressort de fédéral jociste : organiser des secteurs d'action catholique. Il devient très vite dirigeant jociste responsable pour la zone Nord-Est de Berlin, déborde d'activités pastorales : souci des malades, cercles d'études, réunions diverses dans les cafés ou dans les bois.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 6 juin 1944 en même temps que 15 dirigeants catholiques du Nord de Berlin. Les interrogatoires sont très bien renseignés côté nazi. Ils sont emprisonnés à la prison d'Alexander-Platz.

Il est envoyé le 9 septembre à l'Arbeitserziehungslager de Wülheide. C'est un camp de redressement par le travail. Ils ont été créés spécialement pour dissuader les Travailleurs forcés de continuer toute résistance. Ils y sont envoyés pour un court séjour, leur état au retour devant être dissuasif pour ceux qui auraient des velléités de rébellion au système nazi. Les conditions y sont extrêmement dures.

Alfredo Dall'Oglio décède d'épuisement le 31 octobre 1944 à Wühleide.



Pierre De Porcaro (1904-1945)

Pierre de Porcaro est né le 10 août 1904 à Dinan. Le 29 juin 1929, il devient prêtre à Versailles. Son père officier est « mort pour la France » en 1916. Il devient professeur et maître de chapelle au petit séminaire de Notre-Dame de Grandchamp de 1929 à 1935, puis vicaire à St Germain en Laye de 1935 à 1943. En août 1939, il est mobilisé comme sous-officier au 10^{ème} génie. Le 23 juin 1940, il est capturé par l'armée allemande dans les Vosges.

En Allemagne, il est prisonnier de guerre au stalag IX B dans l'état de Hesse. Il est rapatrié le 4 août 1940 au titre d'aumônier militaire. Ayant repris sa charge de vicaire à St Germain en Laye, son évêque lui demandant d'être aumônier des travailleurs en Allemagne, et, s'il n'y a pas d'autre moyen d'apporter à nos compatriotes du S.T.O un secours spirituel, de contracter un engagement comme travailleur. Le lendemain, il dit oui. Le 13 mai 1943, il part. « *Professeur de français, latin et grec, je suis embauché comme manœuvre non spécialisé* » écrit-il à son évêque avant de partir à Dresde. Un accident du travail lui occasionna une permission en France, mais il repartit quand même, alors même qu'il savait qu'il avait été vendu, interdisant à son frère de donner le nom de son délateur.

Les activités interdites liées à son ministère sont très intenses et aidées par le clergé allemand. Il décrit sa situation comme « *les catacombes modernes. Nous sommes 22 en Allemagne (directement envoyés par leurs évêques), six sont arrêtés, dont trois ont été renvoyés en France. Le tour des autres viendra bientôt. L'abandon est facile...* ». Le 7 août 44, il envoie une dernière lettre à son évêque commençant ainsi : « *Je tente une lettre qui sera sans doute la dernière...* ». Il a créé jusqu' à 15 cercles d'études parmi les Travailleurs français. Chaque dimanche, il réunissait les séminaristes.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 11 septembre 1944 par la Gestapo à son arrivée à l'usine. Le motif de son arrestation est son apostolat sacerdotal. Il est emprisonné à la prison de Dresde.

Il est envoyé le 20 janvier 1945 au camp de Dachau (n°138374), où il est atteint du typhus, qui tue environ la moitié des 25 000 détenus du camp.

Pierre De Porcaro décède le 12 mars 1945 à l'hôpital de Dachau, après avoir confié à l'abbé Beauvais, un compagnon de bague : *J'offre ma vie pour la France, j'accepte le sacrifice que m'envoie le Bon Dieu* ». La mention « mort pour la France » a été portée en marge de l'acte officiel de décès le 17 mars 1948. Le titre de « déporté politique » lui a été reconnu le 24 décembre 1947 par le ministère des Anciens combattants et des Victimes de guerre.

Robert Défossez (1920-1945)

Robert Défossez est né le 3 juin 1920 à Cambrai (Nord). Il s'engage au 194^{ème} régiment d'artillerie lourde tractée à bordeaux. Fait prisonnier dès mai 1940, il est enfermé à la citadelle d'Amiens.

En Allemagne, il est prisonnier au Stalag VI G près de Bonn. Marié par procuration le 22 janvier 1942, alors qu'il était au Stalag 624. Il entre dans une troupe scout avec Raymond Louveau, puis au kommando 624 avec le père Harignodoquy. Il est dénoncé par un camarade.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, ils sont arrêtés en août 1944 à Cologne pour leurs activités scouts par la Stadtpolizei de Cologne, malgré la Convention de Genève. Ils sont emmenés à la prison de Brauweiler. Le commissaire nazi a déclaré au père Harignodoquy le 15 août lors de son interrogatoire : *« Il y a bien longtemps que nous voulions vous arrêter ; mais nous ne le pouvions pas à cause de la Wehrmacht. Maintenant, à la suite de l'attentat contre Hitler, nous sommes les maîtres ; et tu comprendras ce qu'il en coûte de trahir l'Allemagne »* (manuscrit du père Harignodoquy, aumônier de l'Equipe « Notre-Dame de la Route » au kommando 624 à Cologne, p.58).



Jean Préhu (1920-1945)

Jean Préhu est né le 27 mars 1920 à Laval. Scout et adhérent à la Jeunesse Etudiante chrétienne, il s'engage dans l'armée le 13 octobre 1938, au 39ème régiment d'artillerie de forteresse à Metz. Le 17 juin 1940, il est fait prisonnier dans la région de Strasbourg.

En Allemagne, il est prisonnier au Stalag VI H à Düren, puis au VI G à Bonn. Il y fait la connaissance de Raymond Louveau et l'abbé Rondeau. Il est envoyé au kommando 624, où il fait la connaissance de Jean Bernier et du père Harignodoquy.

Les activités interdites consistent en ce travail d'entraide chrétienne et d'étude des questions sociales au sein de cercles catholiques. Il en a créé un au sein du Kommando de prisonniers sur le même modèle que les groupes scouts des autres Stalags.

Ils sont déportés le 17 septembre à Buchenwald : **Jean Préhu**, n°81817 ; Robert Defossez, n°81813 ; transférés au kommando de Langensalza le 12 novembre 1944.

Jean Préhu décède le 27 avril 1945 à la suite du mitraillage du « train de la mort » pour Dachau dans lequel il est enfermé. Il est reconnu « déporté résistant » en 1983.

Robert Défossez décède le 17 janvier 1945 lors d'un transport au camp de Buchenwald.

Louis Didion (1917-1945)

Louis Didion est né le 2 mai 1917 à Ghyvelde (Nord). Etudiant, il participe à la guerre de 39-40 dans le 401 puis le 404 de la D.C.A. Il est fait prisonnier de guerre.

En Allemagne, il relève du Stalag VI A à Cologne. Il découvre le scoutisme auprès de prisonniers de guerre scouts très actifs dans la création d'un mouvement. Transformé en Travailleur civil, il étend leur action auprès des Travailleurs forcés français. Beaucoup de prisonniers de guerre ont été transformés en civils à Cologne à cette époque pour faciliter la surveillance de la ville lors des bombardements (juin-juillet 1943) et libérer les troupes allemandes de la surveillance des Stalags pour les envoyer au front.

Les activités interdites qu'il développe contribuent à étendre l'influence de l'action catholique dans la région. Ses camarades lui avaient confié des consignes relatives à la sécurité du groupement des scouts.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 18 juillet 1944 au kommando de Cologne par la Staatspolizei de Cologne. Il est interrogé comme tous ceux qui sont suspectés d'avoir des relations avec l'action catholique de Cologne, tel les scouts prisonniers. Il est emprisonné à la prison de Brauweiler.

Robert Saumon est déporté le 17 septembre 1944 à Buchenwald (n°81803) ; tout comme **Louis Didion** (n°81897) ; dans le convoi des 63 militants catholiques de Cologne arrêtés au même moment qu'eux. Ce convoi comprend même des prisonniers de guerre qui auraient dû être protégés par la Convention de Genève.



Robert Saumon (1919-1945)

Robert Saumon est né le 18 janvier 1919 à Oissel (Seine-Maritime). C'est un enfant élevé par l'Assistance publique. Le 23 février 1937, il s'engage dans l'armée (150^{ème} Régiment d'Infanterie de Verdun). Il est nommé caporal-chef en 1938. Il est fait prisonnier le 4 juin 1940 dans la poche de Dunkerque.

En Allemagne, il est envoyé au Stalag VI G. A Cologne, auprès de prisonniers de guerre scouts, il découvre le scoutisme. Il est transformé en Travailleur civil.

Les activités interdites qu'il développe concernent son engagement dans le scoutisme, jusqu'à devenir responsable du groupe de Köln-Kalk, puis de l'ensemble de la ville de Cologne.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 27 juillet 1944 à Köln-Kalk par la Geheime Staatspolizei de Cologne. Les supplices lors des interrogatoires sont d'une grande brutalité. Il est emprisonné à la prison de Brauweiler, où il rejoint ses camarades arrêtés pour la même cause que lui.

Robert Saumon décède le 9 avril 1945 au kommando de Langenstein. **Louis Didion** décède le 16 février 1945 à Buchenwald. Roger Pannier, responsable de l'action catholique en Cologne-Rhénanie, évoque Louis Didion au même titre que les autres martyrs pour action catholique quand il les rappelle dans une lettre adressée en 1945 à ses camarades revenus de Buchenwald.



Victor Dillard (1897-1945)

Victor Dillard est né le 24 décembre 1897 à Blois. Il est ordonné prêtre en 1931. Il reçoit une formation jésuite et économique. Il commence en France à exercer son ministère, publie 250 livres et articles, en plus de voyages à l'étranger. De 1916 à 1919, il est sous-lieutenant. Blessé, il participe à l'occupation de l'Allemagne. En 1939-1940, il est capitaine d'artillerie. Fait prisonnier, il s'évade. Il organise des cours et conférences à Vichy. A l'automne 1943, il décide de partir comme aumônier clandestin en Allemagne nazie pour soutenir les Travailleurs forcés français. Le père Riquet lui fournit de faux papiers pour lui établir un nouvel état civil. Il devient électricien, originaire de la Creuse, et père de 5 enfants. Il s'engage comme travailleur « volontaire ».

En Allemagne, il arrive en octobre 1943 à Wuppertal. Il est affecté à l'usine Siller und Jamart où il travaille comme électricien.

Les activités interdites sont le but de sa présence en Allemagne. Dès le 10 octobre 1943, il se présente à l'hôpital d'Elberfeld pour y célébrer la messe. Il déploie une intense activité apostolique : visite tous les camps d'ouvriers français, regroupe une trentaine de militants, les réunit pour des messes dominicales et des cercles de réflexion, organise des recollections pour les aumôniers clandestins des environs.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, Il est arrêté le 22 avril 1944 à Wuppertal, « pour menées politiques anti-allemandes au camp ». Il est interrogé dans les locaux de la Gestapo à Wuppertal, puis de la police à Barmen.

Il est déporté le 28 novembre 1944 à Dachau (n°134064).

Victor Dillard décède le 12 janvier 1945 d'une phlébite avancée.



Louis Doumain (1920-1944)

Louis Doumain est né le 7 février 1920 à Cardiff-Edmonton (Alberta, Canada), d'une famille originaire de l'Ardèche émigrée au Canada. Il arrive en France en 1926, est naturalisé français en 1941. Il devient professeur au petit séminaire d'Annonay, est ordonné prêtre le 19 décembre 1942. Le 8 juillet 1943, il est requis pour partir au Service du Travail Obligatoire créé par le gouvernement de Vichy.

En Allemagne, il est affecté à une usine de produits chimiques, aluminium à l'I.G Bitterfeld, près de Leipzig, à la sortie d'un four à métaux. *« Sa soutane le fit affecter à un travail tellement inhumain qu'on le surnomma « le bagnard » ».*

Les activités interdites relèvent de la pratique de son ministère. Il célèbre la messe chez les religieuses de Bitterfeld, pour des Travailleurs français. Il anime l'action catholique dans la région avec Roger Martins, jociste de Roubaix-Tourcoing, écrit en 1943 préparer à des sacrements catholiques : baptême, communions. Il put dire la messe tous les jours jusqu'à son arrestation, d'abord à l'église paroissiale en français, jusqu'à ce qu'un décret interdise les messes en français, puis dans une chapelle privée chez les sœurs de Bitterfeld. *« Il avait très peur quand des camarades ou groupes de camarades lui demandaient un service d'Eglise qui lui était interdit par la Gestapo. Cependant, il ne refusait jamais »* (témoignage de l'abbé M. Fortune, séminariste au Lagerfilm à Wolfen).

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 19 septembre 1944 après une messe célébrée dans les bois, en même temps qu'une quarantaine de jocistes et militants responsables en vue et des prêtres du Gau Halle-Merseburg (la photo de la messe a été conservée). *Une décision de la Gestapo fut l'arrestation des principaux chefs jocistes dans le but d'empêcher toute activité religieuse. Chaque semaine, une centaine étaient arrêtés, beaucoup étaient relâchés. La prison centrale de Halle était pleine »* (témoignage d'Albin Mazzon, jociste au Lager Marie). L'abbé Doumain est interrogé à Bitterfeld puis à Halle. La Gestapo lui propose, pour le libérer, de prendre l'engagement de ne plus dire la messe.

Il est envoyé le 21 novembre 1944 au camp disciplinaire de Spergau, puis à Zöschen, organisé pour éliminer les détenus.

Louis Doumain décède à Zöschen le 20 décembre après une opération à la gorge et après avoir perdu l'usage de la parole.



Jean Duthu (1921-1945)

Jean Duthu est né le 11 août 1921 à Bordeaux. Dès 6 ans, il fait remonter sa vocation sacerdotale à l'âge de 6 ans. Plus tard, il entreprend des études pour devenir jésuite, d'abord à Bordeaux puis à Clermont-Ferrand. En novembre 1942, il est incorporé aux Chantiers de la Jeunesse, dans un groupe du Cantal. En juillet 1943, à l'expiration de son sursis d'étudiant en philosophie, il est requis pour le STO, le Service de Travail Obligatoire instauré par une loi de Vichy en février 1943 pour tous les jeunes nés en 20-22. Il part avec ses camarades en « contingent Chantiers organisé ». Ils sont 500 en uniforme des Chantiers de la Jeunesse, avec un encadrement d'une douzaine de Chefs dont plusieurs étaient « volontaires pour accompagner les jeunes ».

En Allemagne, où il arrive le 5 août 1943 à Watenstedt, il est employé comme électricien dans le complexe métallurgique Reichswerke Hermann Goering, de la région de Brunswick. Il accepte d'entrer dans l'administration du camp en tant que chef d'équipe, ce qui lui permet de renforcer la solidarité avec ses camarades ; puis est muté à la résistance passive, ce qui lui permet de circuler sans attirer l'attention.

Les activités interdites qu'il entreprend en parallèle concernent la pratique religieuse, avec l'organisation de la messe dominicale ; le soutien moral de ses camarades avec la mise en place de cercles d'études et son dévouement dans l'assistance spirituelle de chacun en tant que séminariste. Son assistance spirituelle contrevient directement à la *méthode d'orientation spirituelle de l'ouvrier étranger*, préconisée par la propagande nazie, où *l'élimination...des réserves mentales est de la plus haute importance* (extrait de « *Travailler pour l'Europe...* », Friedrich Didier, 1943).

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 20 juin 1944 avec les autres chefs de Chantiers, dénoncés par deux espions belges. Il est interrogé à Brunswick.

Il est déporté le 16 octobre 1944 à Flossenbürg (n°29072) ; puis transféré au kommando de Zwickau.

Jean Duthu décède le 13 mai 1945 au Revier du camp central de Flossenbürg, après la libération du camp intervenue le 23 avril 1945 par l'armée américaine.



Henri Euzénat (1920-1945)

Henri Euzénat né le 6 septembre 1920 à Blesme (Marne). Il est chaudronnier, adhère à la JOC en novembre 1940. La loi de Vichy du 4 septembre 1942 enjoint aux services français de fournir de la main-d'œuvre qualifiée pour travailler en Allemagne. Il est ainsi désigné par son entreprise, la SNCF. Il part en Allemagne le 13 octobre suivant, avec son frère et 26 autres des Ateliers des Chemins de fer.

En Allemagne, il est affecté à Karlsruhe, pour travailler dans une usine de machines à coudre « Excelsior ».

Les activités interdites tournent autour de la pratique religieuse et du soutien mutuel avec de l'entraide, des visites aux malades. Ils organisent des messes en français à l'aide de prêtres allemands, mettent en place des cercles d'études clandestins chez les religieuses du pays. Ils accueillent même un prêtre français clandestin, l'abbé Laugeois, qui célèbre avec eux des messes interdites en français.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, ils sont arrêtés le 29 janvier 1944 à Karlsruhe par la Gestapo. Les questions lors des interrogatoires sont très précises à cause de la déposition écrite d'un mouchard qui a infiltré les militants catholiques. H. Euzénat est emprisonné à Bruchsal.

Il est déporté à Dachau (n° 76389), à Mauthausen (n°89394), puis transféré dans divers commandos.

Henri Euzénat décède le 25 avril 1945. Ce jour-là, il fut emmené au four crématoire, complètement usé, tuberculeux, mort ou vivant ?



René Giraudet (1907-1945)

René Giraudet est né le 4 décembre 1907 à Luçon (Vendée). Il devient prêtre des Missions Etrangères le 5 décembre 1930. Il aurait voulu partir en Extrême-Orient, mais sa santé l'oblige à revenir dans le diocèse de Luçon, où il exerce les ministères de vicaire, puis de curé à St Hilaire du Bois. Il demande à son évêque la permission de partir en Allemagne comme aumônier des Travailleurs Forcés, en réponse à l'appel du Cardinal Suhard qui demande des volontaires pour partir les assister spirituellement et leur apporter le réconfort des sacrements catholiques. Il part en Allemagne comme prêtre clandestin sous le couvert d'être un ouvrier volontaire.

En Allemagne, il est employé à Berlin comme droguiste à l'imprimerie Deutscher-Verlag pour l'expédition d'imprimés ; puis métallo à A.E.G ; puis contrôleur.

Les activités interdites de l'abbé Giraudet font partie de son ministère de prêtre catholique : confessions, communions, recollections, baptêmes...

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, reconnu comme prêtre, il est arrêté par la Gestapo le 12 juin 1944 chez les sœurs qui l'abritent, les Filles de la Charité. Il est inculpé *pour ses pratiques religieuses*. Il est emprisonné à la prison d'Alexander-Platz.

Il est déporté le 23 septembre 1944 au camp de concentration d'Oranienbourg-Sachsenhausen (n°104467) ; puis transféré à celui de Bergen-Belsen, où il contracte le typhus. Le 15 avril 1945, le camp est libéré par les troupes américaines. Il est rapatrié par avion sanitaire en France.

René Giraudet décède le 12 juin 1945 à l'hôpital de Kremlin-Bicêtre. Il est enterré à St Hilaire-au-Bois.



Jules Grand (1905-1945)

Jules Grand est né le 4 novembre 1905 à St Julien-Chapteuil (Haute-Loire). Il est ordonné prêtre le 29 juin 1931. Il exerce son ministère dans le diocèse du Puy comme vicaire à Langeac en 1932, puis à Saint-Laurent en 1937. En septembre 1939, il est mobilisé en tant que sergent-chef au 238^{ème} régiment d'infanterie. Le 21 juin 1940, il est fait prisonnier de guerre avec son unité et regroupé avec une centaine de prêtres prisonniers au camp de triage de Neuf-Brisach.

En Allemagne, il est prisonnier au Stalag VI G (n°6954). En qualité d'aumônier des kommandos 531, 121 puis 227, il est amené à se rendre dans les différents kommandos, jusqu'à 17 différents, pour y assurer infirmerie et service religieux. Il restait en relation avec les autres prêtres prisonniers des environs.

Les activités interdites vont consister pour lui à être entré en relation avec des jeunes du Service du Travail Obligatoire. Il entretenait aussi de bonnes relations avec le clergé allemand, qui, avec des catholiques allemands apportaient de l'aide aux prisonniers français.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 12 juillet 1944 à Cologne, par la Staatspolizei de Cologne. Il était pourtant protégé par son statut de prisonnier de guerre. Cette arrestation contrevenait aux termes de la Convention de Genève, ainsi que cela fut affirmé le 31/1/46 devant le tribunal international de Nuremberg. Il est torturé pendant son interrogatoire le 10 septembre, puis emmené à la prison de Brauweiler.

Il est déporté le 17 septembre 1944 au camp de Buchenwald (n°81801) ; transféré au kommando de Halberstadt-Zwieberge, où il travaille à l'alimentation d'une bétonneuse, continuant son rôle de prêtre clandestinement.

Jules Grand décède le 16 janvier au camp de Langenstein.



Maurice Grandet (1920-1944)

Maurice Grandet est né le 3 avril 1920 au Havre (Seine Maritime). Il est menuisier, travaille comme torrificateur, puis dans une fabrique de meubles. Dès 1938, il adhère à la JOC.



Bernard Lemaire (1920-1944)

Bernard Lemaire est né le 27/07/20 à Gonneville-la-Mallet(76). Il est menuisier, et adhère à la jeunesse ouvrière chrétienne, JOC en France. Il en crée une section sur le plateau d'Aplemont, puis devient dirigeant Fédéral de la JOC du Havre en 1942.

Le 20 juillet 1943, ils sont requis pour le Service du Travail obligatoire en vertu d'une loi du gouvernement de Vichy du 16 février 1943 décidant l'envoi d'ouvriers en Allemagne pour les jeunes tous nés en 20-22.

En Allemagne, ils sont affectés à Cologne aux camps de l'Autobahn à Delbruck puis de Bayenthal Sud Park, et versés dans l'organisation Todt pour la réfection des chemins de fer. Février 1944, ils sont revenus en France pour une permission. En accord avec sa fiancée, **Bernard Lemaire** est reparti avec **Maurice Grandet**. Ils voulaient continuer leur activité d'apostolat en Allemagne, comme le déclara **Bernard Lemaire** à son aumônier en France devant sa fiancée : « *Nous avons organisé dans mon secteur la préparation des Pâques. Si je n'y retourne pas il y aura un trou* ».

Les activités interdites qu'ils développent dans le cadre de leurs engagements catholiques : visites de malades, cercles d'études avec commentaires de l'Évangile, constituent un réseau organisé d'aide et de soutien luttant contre la résignation, le découragement et la peur des Travailleurs exilés soumis à la propagande nazie.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, ils sont arrêtés le 20 juillet 1944 à Cologne. Le motif officiel de déportation inscrit en 1946 sur l'attestation délivrée par le ministère des Anciens Combattants aux ayants cause de B. Lemaire est ainsi libellé : *activité d'ordre religieux, influence sur les jeunes ouvriers français de Cologne et des environs*. Ils sont interrogés et incarcérés à la prison de Brauweiler de juillet à septembre 1944.

Ils sont déportés à Buchenwald. Ils arrivent les 16/17 septembre 1944 ; **Maurice Grandet** n°81789 et **Bernard Lemaire** n°81786. Ils décèdent du typhus les 11 et 12 octobre 1944.



Colbert Lebau (1922-1945)

Colbert Lebau est né le 23 octobre 1922 à Paizay-le-Sec (Vienne). Il est fiancé. Il travaille comme employé de banque au Crédit de l'Ouest de Châtellerauld. Entré à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, il en devient le responsable fédéral. C'était déjà un groupe clandestin en zone occupée, tout autant que les scouts, alors même qu'il était le responsable de 250 militants. Aussi son aumônier a-t-il déclaré qu'ils étaient déjà très surveillés. Tous les papiers afférant à cette activité ont été brûlés par précaution à l'époque par cet aumônier, l'abbé Chesseron. Le 8 mars 43, il est requis pour l'Allemagne pour le Service du Travail Obligatoire.

En Allemagne, il est affecté au travail d'entretien à l'usine de traitement de charbon à Mùcheln-Geiseltal, près de Leipzig.

Les activités interdites qu'il développe sont dans le prolongement de son dynamisme déjà concrétisé en France. Il recherche d'autres chrétiens. En juillet 1943, il rencontre ainsi Clément Cotte à la sortie d'une messe, récemment arrivé comme prêtre clandestin dans la région. Celui-ci lui demande de devenir responsable catholique du camp de Mùcheln. Il répond qu'il ressent comme une mission cet apostolat auprès des Travailleurs Français. Devenu membre de l'équipe coordinatrice de la région de Halle, il anime de nombreuses réunions dans toute la région, et même des recollections de plusieurs jours.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 13 septembre 1944 à l'usine, par les gendarmes sur ordre de la Gestapo, pour activités religieuses. Les interrogatoires à la prison de Halle sont musclés et portent sur les mêmes chefs d'accusation que pour les autres militants d'Action catholique arrêtés en même temps que lui. « *Tu es jociste-führer de Mùcheln. Vous recevez tous vos consignes de Suhard. Ceci montre bien le motif de votre arrestation. Vous êtes ici pour lutter contre le national-socialisme, et donc contre le moral de l'Allemagne* ». La Gestapo a utilisé les mêmes termes pour interroger André Parsy (voir sa biographie). Ses lettres à un autre jociste avaient été confisquées auparavant par la Gestapo, lors d'une arrestation. Y étaient révélées ses activités jocistes. Il fut donc spécialement interrogé sur les activités « révolutionnaires » de la JOC. Il est emprisonné à la prison de Halle où il retrouve les autres responsables catholiques de la région.

Il est envoyé le 21 novembre au camp disciplinaire de Spergau, puis à Zöschen, d'où on ne revient pas.

Colbert Lebau décède le 3 janvier 1945 au Revier du camp de représailles de Zöschen.



Eugène Lemoine (1920-1945)

Eugène Lemoine est né le 6 janvier 1920 à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). Menuisier, il entre en 1936 à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, dont il devient Fédéral et fait équipe avec Armand Vallée, l'aumônier fondateur de la CFTC du diocèse, qui sera arrêté, interné à Fresnes et mourra en mars 45 à Mauthausen. Requis en mars 1943 pour aller travailler en Allemagne en vertu de la loi de Vichy de février 1943, il tente en vain de s'embarquer pour l'Angleterre.

En Allemagne, il est affecté comme menuisier à l'usine Albert Fiedler à Wittenberg.

Les activités interdites qu'il déploie sont d'une part sa responsabilité catholique d'un groupe : « *c'était lui qui nous soudait* », d'après L. Le Gall, membre du groupe ; d'autre part ses fréquents déplacements le dimanche pour garder des liens avec les groupes catholiques des autres régions : Halle, Leipzig, Dresde...

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté une 1^{ère} fois du 30 septembre au 25 octobre à la prison de Wittenberg puis de Halle. Il est interrogé le 25 octobre par la Gestapo, « *accusé d'avoir, sachant que c'était interdit, continué la J.O.C en Allemagne. Ils veulent absolument que je connaisse personnellement le cardinal Suhard qui, prétendent-ils, est un grand ennemi de l'Allemagne et un agent du contre-espionnage allié* » (extrait de son carnet). Il est relâché, repris pour avoir porté à manger à un évadé d'un camp disciplinaire et internés dans les mêmes prisons.

Il est envoyé dans le camp disciplinaire de Spergau le 21 novembre 1944 ; puis transféré à Zöschen.

Eugène Lemoine décède le 8 février 1945 à Zöschen.



Jean Lépicié (1921-1945)

Jean Lépicié est né le 23 avril 1921 à Feneu (Maine-et-Loire). Dès 1936, il est ouvrier pâtissier à Angers. Il est militant jociste de 1938-1943. Le 23 mars 1943, il est requis pour partir en Allemagne au titre du STO, il craint des représailles pour sa famille.

En Allemagne, il est affecté à une usine de fabrication de carton Fedor-Schoen, puis dans une usine de machines-outils à Köln-Pors, l'usine Schutte.

Les activités interdites sont de l'ordre de l'action catholique : liturgie, services d'entraide, cercles et journées d'études. Il se comporte comme un véritable animateur des réunions clandestines et des cérémonies religieuses.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il fut arrêté le 13 juillet 1944 en même temps que les 12 franciscains et B. Morizot. Il est emprisonné à la prison de Brauweiler.

Il est déporté les 17/18 septembre 1944 à Buchenwald (n°81780) ; puis transféré à un kommando.

Jean Lépicié décède le 20 mars 1945, épuisé.



Bernard Morizot (1924-1945)

Bernard Morizot est né le 2 avril 1924 à Avallon (Yonne). Il est scout, employé au Crédit lyonnais d'Avallon comme « démarcheur » à partir de 1940. Le 20 mars 1943, il est requis pour aller travailler en Allemagne à la suite de la loi de Vichy de février 1943. Pourtant, il n'a que 19 ans.

En Allemagne, il est affecté à l'usine de caoutchouc Köln-Zundof, à Cologne, où il retrouve son frère.

Les activités interdites qu'il entreprend sont celles qui lui permettent de tenir dans la situation « pourrie » qui est la sienne : cercles d'étude, relations étroites avec les prêtres du secteur, un prêtre prisonnier, un prêtre prisonnier transformé, découverte de la JOC clandestine...

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 13 juillet 1944 à Gemünd, par la Staatspolizei de Cologne, le même jour que 12 franciscains et Jean Lépicié. « *Ton frère était un moine* » répondit un officier de la Gestapo à Michel Morizot qui lui demandait pourquoi son frère avait été arrêté. Il est emprisonné à la prison de Brauweiler.

Il est déporté vers Buchenwald le 17 septembre 1944 (n°81750), puis transféré au kommando de Halberstadt-Zwieberge.

Bernard Morizot décède le 20 avril 1945, abattu sur la route d'évacuation du camp près de Jessen.



Henri Marannes (1923-1945)

Henri Marannes est né le 27 juin 1923 à Ferrières-la-Verrerie (Orne). Après avoir suivi l'école communale en Normandie et à Paris, il passe le certificat d'études en 1936. Il suit un apprentissage de mécanicien en machines à écrire à l'école professionnelle de la ville de Paris, avenue Gambetta. En 1939, il entre au travail à l'atelier de réparations de machines à écrire à la Compagnie Réal. A partir de 1936, il devient actif à la Jeunesse Ouvrière chrétienne : prépare le congrès de 1937, devient responsable de sa section en 1939, fédéral jociste en 1940. Il crée en 1940 avec le Secours Populaire un service d'entraide et de solidarité des familles les plus pauvres. Le 6 novembre 1942, il devance l'heure de la réquisition au STO pour prendre la place d'un camarade marié père de deux enfants.

Envoyé à Géra, il lance l'action catholique sur place. Il repère et regroupe scouts, jocistes, jacistes (Jeunesse Agricole chrétienne) dans des réunions communes. Il reste en relation avec la France pour l'envoi de colis et avec de nombreux militants catholiques. Le 31 janvier 1943, il en était à 240 lettres. Il incite ses camarades à étudier la situation dans deux enquêtes : sur l'immoralité dans les camps de Travailleurs, et sur l'ignorance de la messe. Il ne sait pas que Sauckel, le responsable de la main-d'œuvre, agit délibérément en ce sens en payant des espions et des prostituées auprès des Travailleurs français, pour évacuer chez eux tout sens moral. Vers mai 1943, il rencontre un prêtre prisonnier, l'abbé Rabourdin. A la suite de cette rencontre, celui-ci demande sa « transformation » en Travailleur civil pour assister ces jeunes dans les sacrements, puisque le clergé allemand a interdiction de les assister. Ils multiplient visite et réunions à Géra et dans les environs.

Le 19 avril 1944, il est arrêté et emmené à Gotha. A la Gestapo de Gotha, il est interrogé par un spécialiste des questions religieuses. Il rejoint à la prison de Gotha onze compagnons arrêtés pour la même cause. Il signe le 25 septembre sa condamnation : « *par son action catholique auprès de ses camarades français, pendant son service du Travail obligatoire, a été un danger pour l'Etat et le peuple allemand* ».

Le 7 octobre 1944, il part de la prison, arrive le 12 octobre au camp de Flossenbürg, avec comme immatriculation le n°28902. Le 17 octobre, il est affecté au kommando de Zwickau.

Henri Marannes est achevé au Revier de Zwickau à coup de planches le 4 avril 1945.



Jean Mestre (1924-1944)

Jean Mestre est né le 14 juillet 1924 à Paris. Orphelin de père, il est soutien de famille. Après un certificat d'études primaires, il travaille comme tourneur-fraiseur à l'usine « La Licorne », dans la banlieue Ouest de Paris. En même temps, il adhère à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne de son quartier, « La Goutte d'Or », à Paris. Malgré qu'il soit soutien de famille, il est requis et part en Allemagne le 5 mars 1943 au titre du S.T.O. Le Service du Travail Obligatoire a été créé par une loi du gouvernement de Vichy du 16 février 1943 décidant l'envoi d'ouvriers en Allemagne pour les jeunes tous nés en 20-22.

En Allemagne, il travaille comme fraiseur à l'entreprise Büssing-Nag à Brunswick.

Des activités interdites le désignèrent très vite à la vindicte de la Gestapo, vu l'influence positive qu'il exerçait auprès de ses camarades français. Avec les jeunes catholiques rencontrés à la sortie de la messe dès avril 1943, Il organisa l'action catholique de Brunswick avec son camarade François Felder. En juillet 1943, ils en étaient tous deux responsables. Le 21 novembre, J. Mestre participa à une réunion régionale de militants catholiques afin d'étendre leur action dans la région.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il fut arrêté début mars 1944 à Brunswick par la Gestapo, accusé de « réunions clandestines de JOC ». Il est sommé d'arrêter.

Il est envoyé au Camp disciplinaire 21 de Waltendstet-Hallendorf. C'est une mesure disciplinaire en application de la circulaire du 3/12/43 (mesure officielle n°5). Un mois plus tard, il est admis à l'hôpital, extrêmement affaibli et atteint d'un début de pleurésie.

Jean Mestre décède le 4 mai 1944 à Waltendstet-Hallendorf des suites d'une bronchite et d'une pleurésie purulente. Son corps est ramené au cimetière de St Ouen en 1949.



Camille Millet (1922-1945)

Camille Millet est né le 20 février 1922 à Vertus (Marne). Après un certificat d'études et une année de cours complémentaires, il suit l'école d'horticulture du Breuil. De 1940 à 1942, il travaille comme horticulteur à la maison Chambost à Ivry. Il adhère très tôt à des mouvements catholiques pour la jeunesse. Au travail, il devient jociste, adhérent à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Il devient l'un des responsables dès 1940.

Le 21 décembre 1942, part comme requis en Allemagne à la place d'un père de famille requis. A Erfurt, il travaille chez un horticulteur, Rosen Müller. Il lance avec 5 jocistes un premier cercle d'étude dès son arrivée. Puis il crée 5 sections locales dans les alentours dès le début 1943. Il organise même une rencontre régionale des responsables catholiques en Thuringe Nord les 4-5 septembre 1943. Mais les correspondances écrites, les déplacements que ces initiatives entraînent, attirent l'attention de la police.

Lors d'une permission en France, il repart avec une valise chapelle pour procurer aux prêtres clandestins les moyens de dire la messe. Il la camoufle dans sa chambre avec des vêtements sacerdotaux pour dire la messe. Le 19 avril, il est arrêté à Erfurt, et emmené à Gotha. La Gestapo se sert de la valise chapelle et des vêtements sacerdotaux trouvés dans ses affaires lors des interrogatoires pour l'avilir, lui et ses compagnons arrêtés pour la même cause. En effet, ils sont interrogés par un spécialiste des questions religieuses.

Incarcéré à la prison de Gotha avec ses onze compagnons, il réussit à faire rentrer dans la cellule, qu'ils partageront à onze, un bouquet de fleurs d'immortelles. Il en façonna une croix. Il les avait cueillies à l'extérieur, puisque les prisonniers sortaient travailler tous les jours dans les fermes avoisinantes, surveillés par leurs gardiens. Elle fut bénie par l'abbé Lecoq qui l'accrocha au mur et ils prièrent devant. Le 25 septembre 1944, il signa son motif de condamnation : « *Par son action catholique auprès de ces Français, pendant son service du Travail obligatoire, a été un danger pour l'Etat et le peuple allemand* ».

Le 12/10/44, Camille partit pour Flossenbürg, reçut le n° 28 901. Transféré le 30 octobre au kommando de Zwickau (usine d'armement), il revint, malade, à Flossenbürg. **Camille Millet** décède le 15 avril 1945.



André Parsy (1922-1945)

André Parsy est né le 24 décembre 1922 à Roubaix (Nord). Il est employé dans l'entreprise de textile « Fils de L. Mulliez, Phildar ». Il fit partie de la Jeunesse Indépendante Chrétienne, J.I.C, avant de devenir JOC, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, dont il devient le responsable en 1943 auprès de sa paroisse de Roubaix. Il est requis le 12 mars 1943 au titre du S.T.O., le Service du Travail Obligatoire créé par une loi de Vichy pour envoyer tous les jeunes de 20-22 ans travailler en Allemagne.

En Allemagne, il est affecté à l'entreprise Dicker et Werneburg (Halle). Il souffre d'isolement et de l'amoralité ambiante, ce qui va le pousser, tout comme ces catholiques arrêtés à la suite du décret du 3/12/43, à créer des groupes d'amitiés, une bibliothèque, un service de sport et loisirs.

Les activités interdites s'avèrent liées à cette capacité de résister à la propagande nazie par des actions concrètes. Il devient responsable de son secteur, en réponse à la demande de Clément Cotte, prêtre clandestin arrivé en Saxe en juillet 43. Il regroupe 7 fédéraux jocistes dans la région, et entretient des liens avec les responsables de Halle.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 4 octobre 1944 à Eisleben à cause de ses activités jocistes. Interrogé à la prison de Halle, la Gestapo lui reproche ses activités en ces termes : « *tu es jociste-führer d'Eisleben. Vous recevez tous vos consignes de Suhard. Ceci montre bien le motif de votre arrestation. Vous êtes ici pour lutter contre le national-socialisme, et donc contre le moral de l'Allemagne.* » Ils sont huit responsables emprisonnés à la prison de Halle. Les nazis leur font miroiter une libération immédiate en échange de renoncer à leur idéal jociste et à se mettre au service de la Gestapo.

Il est envoyé le 21 novembre au camp disciplinaire de Spergau ; puis à celui de Zöschen.

André Parsy décède le 26 décembre 1944 à l'hôpital « russe » de Trebitz.



Bernard Perrin (1921-1945)

Bernard Perrin est né le 20 février 1921 à Lyon. De 1940 à 1942, il effectue ses études à l'Institut de Chimie industrielle de l'Université catholique de Lyon. Le 17 août 1942, il annonce sa vocation sacerdotale pendant une retraite de scouts au Puy. A l'automne 1942, il entre aux Chantiers de la Jeunesse. En Juin 1943, il ne part pas en groupe Chantiers organisés, mais il prend la place un père de famille requis pour le Service du Travail Obligatoire, organisé par une loi du gouvernement de Vichy

En Allemagne, il est affecté le 9 juin 1943 à l'usine de caoutchouc synthétique de la Buna-Werke à Schkopau ür Merseburg, au laboratoire de recherche. En octobre 1943, le camp des Travailleurs français est réorganisé à cause des arrivées de Travailleurs durant l'été. Il devient responsable du service d'entraide : assistance matérielle et pécunière aux malades, aux Travailleurs ayant en France de lourdes charges de famille....Le groupe des étudiants lyonnais, chimistes et scouts, de la chambre 22 assume ainsi le service de l'ensemble des Français dans l'usine.

Les activités interdites auquel il participe sont le ferment de ses activités auprès des autres. Il est assidu aux messes dominicales et clandestines en semaine dites par l'abbé Vergez, à Merseburg, puis dans la baraque. Il anime des réunions clandestines « d'études et d'entraide spirituelles », pour résister à l'animosité et l'immoralité ambiante. Ces réunions se tinrent toujours de façon ignorées des Allemands.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 18 décembre 1944. Son arrestation intervient à une date plus tardive que les autres car la Gestapo, qui le recherche, a déjà arrêté par erreur deux autres Français du nom de Perrin, croyant chaque fois mettre la main dessus. Si c'est le dernier des « chimistes » arrêtés, toute la « baraque des chimistes » de la chambre 22 est suspectée. Bernard Perrin, responsable du groupe d'entraide, est devenu le chef de clan. Il est donc considéré comme particulièrement dangereux pour la Gestapo. Il subit en conséquence des interrogatoires répétés à la prison de Halle.

Il est envoyé le 18 janvier 1945 au camp de concentration de Mauthausen (n°116174). Ils sont encore victimes du chantage de leurs bourreaux : *nous avons reçu l'ordre de notre führer d'exterminer les « politiques » ; servez-nous loyalement, vous serez bien traités, bien vêtus, exempts de travaux* (témoignage de Georges Hugon, 13 janvier 1946).

Bernard Perrin décède le 22 avril 1945, après avoir demandé à un camarade : « *Porte-moi au soleil...Mets-moi face à la France !...* » (rapporté dans ce même témoignage).



Jean Perriolat (1920-1945)

Jean Perriolat est né le 12 juin 1920 à Romans (Drôme). Août 1936, il employé à l'épicerie-droguerie en gros Boutin à Romans. Puis il est coupeur à l'usine Cuir Meillon. En 1937, il adhère à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, dont il devient responsable fédéral. Il se fiance le 4 octobre 1942. Le 20-23 mars, il part requis pour le STO, en solidarité avec la classe ouvrière : *« fallait-il répondre à l'ordre de réquisition ou refuser ? Nous avons un instant envisagé cette seconde hypothèse, rester sur place et attendre que l'on vienne nous chercher menottes aux poignets et partir entre deux gendarmes. Après quelques minutes de réflexion, Jean (Perriolat) dit : Non, pour dix minutes de « galerie », on ne peut pas laisser tomber les copains »* (témoignage Michel Lemonon, aumônier jociste de Romans à l'époque).

En Allemagne, il arrive à Breslau le 23 mars 1943. Il est affecté au complexe Phrix à Hirschberg au service «entretien et réparations ». C'est une usine de produits chimiques synthétiques où un centaine de français sont employés sur 5000 Travailleurs de toutes nationalités.

Les activités interdites qu'il développe correspondent à sa solide formation antérieure depuis la France de jociste. Il n'a pas peur d'obtenir des messes spéciales pour les français, devient responsable de l'action catholique en Basse-Silésie, prend contact avec les prisonniers et leurs aumôniers. Ils conjuguent ainsi leurs efforts pour créer des Cercles d'Etudes, qui se tiennent pour beaucoup chez les religieuses d'Hirschberg.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 26 novembre 1944 à l'usine. Dans les arrestations d'Hirschberg, qui dépassèrent la centaine, il y eut près de 90 prisonniers de guerre qui avaient refusé les « cercles Pétain ». La douzaine de requis STO arrêtés le fut pour action catholique, vendus par un volontaire français qui faisait son rapport sur le lag toutes les semaines. Des interrogatoires à la prison de Breslau ou de Hirschen ont lieu.

Il est envoyé le 18 décembre 1944 au camp concentration voisin de Gross-Rosen. Devant l'arrivée de l'armée russe, des « convois-tombeaux » sont évacués vers les autres camps, d'où peu de détenus survivront. Il arrive à Mauthausen le 15 février 1945 (n°128 885).

Jean Perriolat décède le 14 avril 1945 au camp de Mauthausen.

René Ponsin (1923-1945)

René Ponsin est né le 30 septembre 1923 à Coevres-et-Valsery (Aisne). Il se marie en 1943, lors d'une permission. Une fille naît de cette union le 29 mars 1944. Il est commis épicier à l'épicerie Hérou, à Ste Brice-sous-Forêt. Il appartient à la mouvance Jeunesse Ouvrière chrétienne, de notoriété publique, sans savoir s'il était vraiment affilié. Il est requis en décembre 1942 pour partir en Allemagne.

En Allemagne, il est affecté à une usine à Cologne. Il fait connaissance de prisonniers de guerre, scouts travaillant à la même usine que lui.

Les activités interdites qui vont lui valoir son arrestation sont de l'ordre de la participation à la messe des prisonniers de guerre à l'intérieur du kommando 624. Il empruntait un costume militaire pour s'infiltrer dans ce camp, participait ainsi à la messe dominicale et à des réunions d'action catholique. Il pouvait ainsi rendre des services aux prisonniers de guerre en envoyant du courrier à leur place car ses courriers étaient moins censurés en tant que Travailleur civil. Il démarra une action catholique en Cologne en lien avec les prisonniers de guerre scouts de ce camp.

Mais les nazis avaient décidé de favoriser et de développer la transformation de prisonniers de guerre en Travailleurs civils. Les prisonniers de guerre perdaient alors la protection de la Convention de Genève liée à leur statut de militaires et procuraient de la main-d'œuvre aux allemands en redevenant simples civils. Pour inciter les prisonniers de guerre à demander cette transformation, et les détourner de toutes velléités de rébellion, les nazis payèrent des prostituées pour les débaucher. Certains ont même reçu des fausses dénonciations venues de France, par lequel leurs femmes les trompaient. A Cologne précisément, dans un de ces camps, une maison-close fut créée, fournies de femmes françaises. La surveillance de médecins allemands n'empêcha pas les maladies de se propager. René Ponsin protesta auprès des autorités allemandes de Cologne. Il obtint gain de cause et elle fut fermée.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il allait le payer de sa vie car il fut arrêté le 23 septembre 1943 par la Staatspolizei de Cologne. Il fut interrogé à la prison de Cologne.

Il fut déporté le 24 février 1944 au camp de Buchenwald (n°20846) ; transféré au kommando de Dora, puis à celui de Harzungen, puis Hellrich.

René Ponsin décède d'un coup de feu le 22 avril 1945 à Falkenstein (Haut-Palatinat), lors de la marche d'évacuation.



Louis Pourtois (1919-1945)

Louis Pourtois est né le 24 mai 1919 à Besançon. Il suit l'école de l'Arsenal de Besançon. De famille très modeste, il gagne sa vie très tôt : en 1932 comme garçon de courses, en 1933 comme employé à l'agence bisontine du Crédit industriel d'Alsace-Lorraine. A partir de 8 ans, il très engagé au niveau catholique : sert la messe, participe en 1936 à la fondation du mouvement pour les jeunes de « Cœurs Vaillants » ; en 1940 il est responsable du groupe naissant « JOC, Banques et bureaux à Besançon ». Le 7 décembre 1942, il est requis pour partir au STO. Il est affecté à Eisenach.

Il devient responsable de l'action catholique à Eisenach à partir de Noël 1942-février 1943. Dans ce cadre, il lance des activités théâtrales, des loisirs, des cercles d'études, qui détournent les jeunes de la propagande nazie visant à les réduire à des bêtes de travail. Lui-même est affecté à l'essai des moteurs d'avions Junker 52 et travaille 72 h par semaine (lettre du 21 mars 1944). Le 27-28 novembre 1943, il participe à une rencontre clandestine régionale à Erfurt, où il représente l'action catholique d'Eisenach avec le père Maurice Dubois-Matra, qui a accepté de quitter son statut de prêtre prisonnier pour devenir Travailleur civil et les assister pour les sacrements. Le clergé allemand est lui-même interdit d'assister les Français sous peine d'aller à Dachau.

Le 19 avril 1944, il est arrêté à Eisenach. Transféré dans les locaux de la Gestapo de Gotha, il est interrogé par un spécialiste des questions religieuses. Il rejoint à la prison de Gotha onze compagnons arrêtés pour la même cause.

Le 25 septembre 1944, il signe son motif de condamnation : « *Par son action catholique auprès de ces camarades Français, pendant son service du Travail obligatoire, a été un danger pour l'Etat et le peuple allemand* ».

Le 12 octobre 1944, il arrive à Flossenbürg et reçoit le n° 28 908. Les 23-25 octobre, il est transféré au kommando de Gusen, du camp de concentration de Mauthausen, avec le n° 108715.

Le 20 avril 1945, **Louis Pourtois** décède au Revier du camp de Mauthausen.



Gaston Raoul (1921-1945)

Gaston Raoul est né le 9 décembre 1921 au Havre. Il est engagé dans le scoutisme dès 1934, et devient chef scout. Il est « déclarant en douane » aux établissements Worms. Requis en avril 1943 pour le Service du Travail Obligatoire en Allemagne instauré par une loi de Vichy de février 1943 pour tous les jeunes nés en 20-22.

En Allemagne, il est affecté le 17 mai 1943 à l'usine Klöcknerwerke, à Hagen-Haspe dans le bassin industrielle de la Ruhr, dans une usine à la discipline intraitable : elle possédait sa propre police avec des chiens.

Les activités interdites sont profondément liées à l'action catholique et l'entraide fraternelle. Il étendait son influence auprès des prisonniers de guerre comme auprès de ses camarades d'usine. Réunions de prière, veillées de Noël et de Pâques, réunions regroupant des militants des scouts, des « Jeunesse Etudiante Chrétienne », « Jeunesse Ouvrière Chrétienne ».

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 9 septembre 1944 à Hagen-Haspe et interné à Dortmund, puis à Berne. Lors des interrogatoires, un de ses camarades arrêtés comme lui, a découvert qu'ils étaient « *accusés, parce qu'appartenant au mouvement scout de France, soupçonnés d'être des résistants se préparant à accomplir des actions subversives et d'avoir constitué un réseau en Allemagne* ». Gaston Raoul était accusé d'en être le « *chef et le principal animateur* » (G. Eudier, compagnon de détention).

Il est déporté le 20 décembre 1944 à Buchenwald (n°82888) ; envoyé au kommando de Dessau.

Gaston Raoul décède le 16 janvier 1945. Il est incinéré au four crématoire le 24 janvier 1945.



Maurice Rondeau (1911-1945)

Maurice Rondeau est né le 25 août 1911 à Neuvy, près d'Esternau (Marne). Il est ordonné prêtre le 29 juin 1936. Il exerce son ministère en tant que professeur au séminaire de Meaux et étudie les lettres à l'Institut catholique de Paris. En Août 1939, il est mobilisé comme sergent au 7^{ème} Régiment d'infanterie. Le 12 mai 1940, il est engagé au combat, cité et décoré après le combat de Félicy. En juin 1940, il est fait prisonnier.

En Allemagne, il rejoint le Stalag VI G. Il soutient le moral des prisonniers par un journal et par des activités d'Amicale de loisirs, étendant son influence morale et religieuses aux kommandos dépendants du Stalag VI. En septembre 1943, il est « prisonnier transformé », ainsi que d'autres prêtres prisonniers, pour porter « *un appui moral et religieux* » aux Travailleurs civils. Il est affecté à l'établissement St-Gobain à Stolberg. Son patron allemand facilite sa tâche d'aumônier des Travailleurs forcés.

Les activités interdites sont contenues en substance dans son dernier éditorial «... *devenir travailleur civil, seul moyen de porter à tous les anciens prisonniers et à tous les travailleurs venus de France le service de mon sacerdoce* ».

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 7 août 1944 à Aix-la-Chapelle, en même temps que les scouts prisonniers du Stalag VI G. Le motif d'accusation est d'avoir formé un groupe « para-militaire » (rapporté par des camarades P.G.). Il a refusé de se servir de la filière d'évasions dont il était un des rouages. Le chef de la Gestapo l'a annoncé à la fin de l'interrogatoire de l'abbé Panier, responsable de tout l'apostolat de la région : « *Cette communauté est arrêtée en haine de l'Évangile* ». Il est emprisonné à la prison de Brauweiler.

Il est déporté avec les 63 militants du groupe « Cologne-Rhénanie » à Buchenwald (n°81805). A l'arbeitstatistik du camp, il s'est servi de sa carte d'identité comme ouvrier. Aussi, il ne fait pas partie des prêtres de Cologne qui, s'étant déclarés comme prêtres, sont revenus début décembre pour partir à Dachau, afin de séparer de toute influence sacerdotale les détenus des différents camps. Il a réussi à distribuer la communion quand il était au Revier du camp.

Les nazis évacuent les détenus du camp par wagons le 8 avril 1945. Maurice Rondeau est libéré le 23 avril par la 2^{ème} armée américaine, figurant parmi les 600 détenus survivants sur les 3000 évacués de Buchenwald. **Maurice Rondeau** décède le 3 mai 1945 à l'hôpital de Cham de tuberculose pulmonaire.



René Rouzé (1922-1945)

René Rouzé est né le 11 janvier 1922 à Bombon-Mormant (Seine-et-Marne). En octobre 1936, il découvre la Jeunesse Ouvrière Chrétienne par un ami. Il est requis pour le Service du Travail Obligatoire en Allemagne instauré par une loi de Vichy le 27 juillet 1943.

En Allemagne, il est employé comme ajusteur dans une usine près de Postdam ; puis transféré dans un laboratoire de savons, à Dessau ; puis à Hirschberg comme chimie, mi-septembre 43.

Les activités interdites qu'il développe s'articulent autour de son inclination pour l'action catholique, que ce soit avec des jocistes, des jecistes ou des scouts. Il devient très vite un des trois responsables de l'action catholique du lieu, organisant des cercles d'études et préparant activement un pèlerinage pour Lourdes à leur retour en France pour entretenir l'espérance. Jusqu'à la libération de Paris, ses lettres étaient presque journalières. Puis le courrier fut stoppé.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 4 décembre 1944 à l'usine. *« Au total, 81 français ont été arrêtés, un seul est revenu. De plus tout ceci est arrivé très tard. Apparemment, il n'y avait aucun motif pour cela, sauf la J.O.C, elle non plus sans autre motivation. Nous n'avions aucun moyen de nous évader vers la France, étant si loin de notre patrie et à l'époque avec un front entre elle et nous. Je me rappelle très bien que le directeur de l'usine était intervenu pour faire libérer Touzé, mais en vain. Aucun patron allemand n'avait pris sur le parti nazi.... Il y avait eu une douzaine de jocistes arrêtés sur les 20 S.T.O »* (témoignage de René Montaut à propos de René Touzé, *mon plus proche ami*).

Il est envoyé le 18 décembre 1944 au camp voisin de Gross-Rosen. Il est évacué à cause de l'avance de l'armée russe dans un « convoi-tombeau » vers un autre camp. Peu en sortaient vivants. Le 11 février 1945, il arrive au camp de Dora-Mittelbau (n°113 740).

René Rouzé décède le 18 février 1945 au camp de Dora-Mittelbau.



Jean Tinturier (1921-1945)

Jean Tinturier est né à Vierzon (Cher) le 20 février 1921. Après des études secondaires, il devient séminariste du diocèse de Bourges. En octobre 1938, il entre au séminaire de St Sulpice à Issy-Les Moulineaux, puis en 1942 au séminaire des Carmes à Paris. Ayant l'âge requis pour partir au service obligatoire en Allemagne instauré par une loi de Vichy en 1943, il obtient un sursis en tant qu'étudiant pour effectuer un stage de formation de fraiseur à Dijon et de tourneur à Ivry. Il serait ainsi requis comme ouvrier pour soutenir l'action catholique clandestine auprès des Travailleurs français déjà présents en Allemagne, et cacherait aux allemands sa condition de séminariste.

Requis STO le 21/9/43, il part pour Schmalkaden avec 3 autres séminaristes. En plus de ses onze heures de travail par jour devant un tour, il met en place une messe en français une fois par mois pour les 150 ouvriers chrétiens présents à la messe du dimanche à l'Eglise catholique du lieu, sur 800 ouvriers français. Il organise des contacts avec les responsables de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne clandestine en Allemagne par courriers pour qu'ils puissent se soutenir moralement, se met en contact avec les prêtres et séminaristes des villes avoisinantes : Eisenach, Gotha, Erfurt. Ils organisent des réunions de réflexion.

Dès mars 1944, ils connaissent l'interdiction de la Gestapo de tout mouvement confessionnel en particulier la JOC en Allemagne. Jean Tinturier décide de supprimer toute activité extérieure. Il est arrêté le 18/4/44 pour « activité illégale », condamné pour action catholique. A la Gestapo de Gotha, il subit un interrogatoire par un spécialiste des questions religieuses.

Il rejoint onze compagnons arrêtés pour la même cause à la prison de Gotha. Le 25 septembre 1944, Il signe son motif de condamnation : « *Par son action catholique auprès de ces Français, pendant son service du Travail obligatoire, a été un danger pour l'Etat et le peuple allemand* ».

Envoyé au camp de Flossenbürg, sous le n° 28903, il est ensuite transféré aux camps de Mauthausen, sous le n° 108814, puis Auschwitz, sous le n° 200000, puis Mauthausen, sous le n°123558. **Jean Tinturier** décède le 16/03/45.



Marcel Touquet (1914-1945)

Marcel Touquet est né le 10 octobre 1914 à Peret Bel Air (Corrèze). Il arrive jeune à Clichy, en banlieue parisienne, où il devient magasinier. Dans le même temps, il entre à la section de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne à Clichy. Il devient fédéral jociste de Paris-Nord. Il fait la guerre 1939-1940 comme sergent à Sedan. Il se marie en octobre 1942. Début décembre 1942, il est désigné pour partir en Allemagne alors que sa femme est enceinte.

En Allemagne, il arrive à la mi-décembre à Berlin comme travailleur d'usine.

Les activités interdites de Marcel Croci sont multiples et appartiennent à plusieurs catégories. D'une part, il devient très vite un des responsables jocistes de l'apostolat catholique organisé parmi les Travailleurs français. Il rassemble des informations sur l'ensemble de la situation à Berlin. Celle-ci est devenue très difficile dès mai 1943 à cause de la surveillance allemande, de la main-mise de la Deutsche Arbeitsfront allemande sur toute l'organisation française des Travailleurs en Allemagne, et des infiltrations d'espions dans les mouvements catholiques clandestins. D'autre part, son curé en France, l'abbé Louis, est chef d'un groupe de résistance. Marcel Touquet va servir d'agent de renseignement pour ce réseau.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 25 août 1944 à l'usine, quelques heures avant l'arrestation de Lucien Croci et quelques jours après celle de Robert Beauvais. Il est interrogé à Gross-Hamburger-Strasse, au même moment que ses amis responsables d'action catholique. Il n'est apparemment pas arrêté pour ses activités de résistance au sein du réseau de l'abbé Louis mais pour ses responsabilités catholiques.

Il est déporté vers le camp d'Oranienbourg-Sachsenhausen ; transféré à Ravensbrück (n°11403), puis au kommando de Peenemünde (n°11403) ; puis enfermé dans un convoi de 300 malades dans des wagons cadénassés abandonnés en pleine forêt.

Marcel Touquet décède sans doute après le 24 janvier 1945.



André Vallée (1919-1945) et Roger Vallée (1920-1944)

André Vallée est né le 9/11/19 à Mortagne au Perche (Orne). Après un certificat d'études, il devient conducteur de machines à l'imprimerie de l'Oeuvre de La Chapelle-Montligeon en 1934. En même temps, il adhère à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, dont il devient fédéral jociste de l'Orne dès 1941. Juin 1940, il est mobilisé, puis fait prisonnier à Poitiers. Libéré, il est envoyé dans un camp de jeunesse en Auvergne. Novembre 1942, il prend la place d'un père de famille requis et part au STO pour Gotha en Thuringe.

Dès son arrivée, il repère 3 autres membres d'action catholique avec qui il fonde un premier groupe de réflexion. Les sections jocistes qu'il met sur pied avec son frère Roger, séminariste, s'élargissent jusqu'à compter 60 membres. Ils se répartissent l'entraide, André visite les malades dans les hôpitaux. André s'occupe plus spécialement de la bibliothèque qu'ils ont créée, alors que l'envoi de livres depuis la France est interdit ; des répétitions de chants, de la mise en place de messes de soutien aux français ; des contacts tous les deux mois avec les responsables JOC des autres régions ; le tout clandestinement, tout groupe confessionnel étant interdit.

Roger Vallée, son frère, est né le 13/12/20 à Mortagne. Après des études primaires, il entre au petit séminaire en 1933, au grand séminaire en 1940, où il intègre les ordres mineurs en juin 1943. Requis en Août 1943, il rejoint son frère à Gotha pour l'aider dans son apostolat. Il s'occupera de développer des cercles d'étude chaque semaine, des recollections locales pour soutenir les militants jocistes ; participera aux réunions régionales. Dès le 22 décembre 1943 leur avait été transmis l'ordre de la police de ne pas célébrer de messes pour les étrangers.

Ils sont arrêtés à Gotha le 1^{er} avril 1944, interrogés par un spécialiste des questions religieuses, incarcérés à la prison de Gotha avec dix compagnons arrêtés pour la même cause. Ils signent chacun leur motif de condamnation : « *par son action catholique auprès de ses camarades français, pendant son service du Travail obligatoire, a été un danger pour l'Etat et le peuple allemand* ».

André Vallée arrive le 12/10/44 au camp de concentration de Flossenbürg, reçoit le n° 28910. Il est affecté au kommando de Leitmeritz où il décède sans doute le 31 janvier 1945, au vu des témoignages. Le décès d'**André Vallée** est enregistré le 15 février 1945 au camp de Flossenbourg.

Roger Vallée arrive à Flossenbourg le 12/10/44, reçoit le n°28909, puis est transféré à Mauthausen, n°108 811. **Roger Vallée** décède le 29 octobre 1944.



Pascal Vergez (1910-1944)

Pascal Vergez est né le 17 mars 1910 à Aucun (Hautes-Pyrénées). Il est ordonné prêtre le 2 juillet 1935. Il est nommé professeur au petit séminaire de Saint-Pé-de-Bigorre. De 1931 à 1932, il effectue son service militaire à Brive-la-Gaillarde, au 126^{ème} régiment d'Infanterie. En septembre 1939, il est mobilisé à la déclaration de guerre, il est fait prisonnier.

En Allemagne, il est prisonnier de guerre au stalag IV à Mühlberg-sur-Elbe. En janvier 1941, il est désigné pour un kommando à Halle, pour y effectuer de gros travaux. En décembre 1941, il est employé à la Bunawerk à Schkopau, où il devient aumônier de son kommando. Ce kommando a été dissous le 3 juillet, 180 sur 200 sont devenus « Travailleurs libres ». Il accepte de devenir Travailleur libre pour continuer son ministère, et se rend compte que les promesses d'aumônerie des Travailleurs français sont fallacieuses. Il décrit la situation qui lui est faite dans une lettre adressée à l'aumônerie générale des prisonniers de guerre, écrite le 18 juillet 1943 : « *L'officier de contrôle de Merseburg lui a affirmé qu'il avait reçu des instructions du stalag suivant lesquelles je pouvais accepter de devenir Travailleur libre en remplissant auprès de mes camarades le même ministère ; or de tout cela il n'y a rien de fait ; et le délégué français (en fait devenu un rouage des allemands) a nettement précisé que dans ce camp toute manifestation était interdite, politique ou religieuse. Il m'a même conseillé de ne pas célébrer la messe, même en privé...* ».

Les activités interdites sont liées à l'exercice de son ministère. En tant que prêtre, il se rend présent le dimanche, seul jour libre, aux 8 ou 10 000 Français travaillant dans cette région. « *...Je ne crois pas m'être trompé en acceptant de devenir Travailleur libre, mais je voudrais qu'il soit possible aussi d'exercer officiellement les fonctions de mon ministère* ». Il a le souci de tous : les séminaristes, les jocistes, les ingénieurs chimistes, et tous les autres.

En application du décret nazi du 3/12/43 contre l'action catholique française parmi les Travailleurs français en Allemagne nazie, il est arrêté le 20 septembre 1944, à la baraque des chimistes, à la Buna-Werke de Schkopau-Merseburg. Il est amené à la Gestapo de Halle. Il est condamné pour avoir dit la messe sans autorisation et pour avoir fait de la propagande religieuse : « *nur für kirkliche Gelegenheiten* », fut-il répondu à Jean Lecerf, compagnon de Pascal Vergez, venu s'enquérir des motifs d'arrestation de celui-ci auprès du responsable de la Gestapo de Merseburg. Tous les militants catholiques subirent de nombreux sévices pendant leur emprisonnement au Polizei-Praesidium de Halle.

Il est envoyé le 21 novembre au camp disciplinaire de Spergau ; puis transféré à Zöschen.

Pascal Vergez décède le 12 décembre 1944, atteint de typhus et après une séance de flagellation.